

En 1945, il y a en activité 38 hôpitaux municipaux d'une capacité totale de 1,289 lits. Le total des patients admis est de 32,190 et le total des jours d'hospitalisation, de 275,270; les cas de maternité admis se chiffrent par 3,877 et les nouveau-nés sont au nombre de 3,952. Il y a 2,782 cas d'opération majeure, 6,484 cas d'opération mineure et 13,433 cas de soins médicaux. La moyenne des frais d'administration par jour-patient est de \$4.43 et les recettes moyennes par jour-patient sont de \$4.51. Le nombre d'infirmières diplômées employées est de 221. La population approximative desservie par ces hôpitaux est de 237,788 habitants, sur un territoire de 27,272 milles carrés.

Colombie-Britannique.—Le ministère de la Santé et du Bien-être de la Colombie-Britannique comprend deux divisions et un sous-ministre de la Santé et un sous-ministre du Bien-être. Le sous-ministre de la Santé, qui est aussi l'officier provincial de la Santé, voit aux détails techniques des services de santé.

Les services provinciaux de santé sont divisés en deux bureaux—Bureau d'administration et Bureau des services locaux de santé—et six divisions.

Le Bureau des services locaux de santé fait partie de l'Office central des services de santé et relève directement du sous-officier provincial de la santé. En plus de coordonner les services de diverses divisions, il est chargé de la surveillance technique de tous les services locaux de santé. Telles spécialités de santé publique comme le bien-être maternel et infantile, la répression des maladies transmissibles, les services dentaires publics, le service public d'infirmières et certains domaines de l'hygiène industrielle sont autant d'attributions de ce bureau. Fait partie de ce bureau le directeur du Service public d'infirmières qui dirige le programme de son service à l'aide d'un conseiller ambulancier.

Un service consultatif de nutrition a été établi comme partie du Bureau des services locaux de santé. Une assistance spéciale en matières de nutrition est donnée au personnel sur place.

La province dispose de services locaux de santé de plusieurs genres. Ceux-ci comprennent de grands services municipaux de santé comme le comité de santé de la zone métropolitaine de Vancouver et le département municipal de santé de Victoria, des unités sanitaires, des services publics d'infirmières et certains médecins exerçants qui servent à temps partiel d'officiers de santé et d'inspecteurs de santé dans les écoles.

Le personnel d'une unité sanitaire comprend un directeur médical à temps entier, spécialisé en matière de santé publique, un certain nombre d'infirmières de la santé publique d'après la population desservie, un ou deux hygiénistes et un commis aux statistiques.

La province entière est divisée en zones d'unité sanitaire. Six de ces unités fonctionnent actuellement et les autres devraient le faire d'ici à quelques années. L'administration des unités sanitaires rurales est réorganisée depuis le 1er janvier 1947 afin d'assurer un système administratif plus unifié. Tout le personnel sur place de santé publique est maintenant à l'emploi immédiat du gouvernement provincial.

La Division du génie de la santé publique voit à toutes les questions relatives à l'assainissement du milieu, y compris les sources d'approvisionnements d'eau, les systèmes d'égout, le contrôle des aliments et du lait, les piscines de natation. la surveillance de l'hygiène dans les chantiers forestiers, les mines, les chantiers de construction et de conserverie, certaines phases de la destruction des ordures ménagères, la surveillance des mollusques et crustacés et le logement.